

## **A.8 LES RECORDS DU MONDE - DEFINITION**

**A.8.1** : Un nouveau record du monde est établi lorsqu'un score supérieur d'au moins 1 point, par rapport au record existant, est atteint.

**A.8.2** : Dans le cas d'un score parfait (= le maximum pouvant être atteint), un nouveau record doit comporter le nombre de 10 intérieurs (10X) et avoir au moins un 10X de plus que l'ancien record.

### **A.8.3 LES RECORDS DU MONDE**

**A.8.3.1** : Pour le tir sur cibles en plein air, dans les catégories dames, hommes, juniors dames et hommes, cadets dames et hommes (divisions arcs recurve et arcs compound) :

- Epreuve FITA pour les individuels (144 flèches)
  - 90m individuel (36 flèches), hommes et juniors hommes seulement ;
  - 70m individuel (36 flèches) ;
  - 60m individuel (36 flèches) ;
  - 50m individuel ;
  - 30m individuel.

Pour les distances ci-dessus, les records du monde ne peuvent être établis que dans le cadre d'une épreuve FITA complète.

- Epreuve FITA 70m (72 flèches)
  - match de l'épreuve olympique individuelle (12 flèches) ;
  - total de l'épreuve finale de l'épreuve olympique individuelle (36 flèches) ;
  - épreuve FITA par équipes (3 x 144 flèches) ;
  - match de l'épreuve olympique par équipes (24 flèches) ;
  - total de l'épreuve finale de l'épreuve olympique par équipes (2 x 24 flèches).

***(Application 01/01/2004)***

***Explication de la FITA : Record du monde « cadets ».*** Le Comité Constitution et Règlements décide : une demande de record du monde "cadet" ne peut être acceptée que pour les distances en catégorie "cadet". Si un record du monde est demandé lors d'une épreuve Fita (144 flèches), les distances de tir doivent être de 70, 60, 50 et 30m.

*Si un cadet tire lors d'une épreuve Fita (144 flèches) dans la catégorie senior ou junior, aux distances de 90, 70, 50 et 30m, les records du monde de l'épreuve Fita 144 flèches et du 90m ne peuvent pas être demandés dans la catégorie cadet. Seuls peuvent être demandés les records du 70, 50 ou 30m. Par ailleurs, en cas de record du monde du 70m, la demande de record ne sera acceptée que si le compétiteur a tiré une épreuve Fita (144 flèches) complète.*

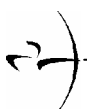
*(FITA Information n°6 de Mai 2000)*

### **A.8.4 CONFIRMATION DES RECORDS DU MONDE**

**A.8.4.1** : Les records du monde tirés lors des J.O., des championnats du monde et des tournois de classement mondiaux sont confirmés automatiquement dès que les scores sont officiels. Les records tirés lors d'autres tournois doivent être confirmés par le secrétaire général de la FITA.

**A.8.4.2** : Les scores obtenus lors d'autres tournois doivent être envoyés au secrétaire général de la FITA au plus tard 10 jours après la fin du tournoi. Chacun peut réclamer un record du monde, mais la demande doit être accompagnée par une déclaration de l'Association Membre, sous la responsabilité de laquelle le tournoi a été organisé, avec indication des éléments suivants :

- nom, description, lieu et date du tournoi ;
- confirmation que le tournoi a été tiré selon les règlements de la FITA ;
- confirmation que le compétiteur, pour lequel la demande est faite, était membre d'une Association Membre de la FITA au moment où le record a été établi ;
- nom, prénom, nationalité et sexe du compétiteur ;
- la liste complète des résultats ;
- les détails sur le record demandé, accompagnés de la ou des feuilles de marque originale (ou une photocopie certifiée conforme par l'arbitre).



*A.8.4.3*: Le secrétaire général ratifiera la demande pour un record du monde sitôt après sa réception.

*A.8.4.4*: Si un record du monde devait être amélioré par deux ou plusieurs scores égaux, le même jour, les archers ayant battu le record seront tous déclarés co-détenteurs du nouveau record du monde.

*A.8.4.5*: Les détenteurs du record du monde doivent recevoir un diplôme faisant état du résultat et du lieu du record.

#### **A.8.5 LES DISTINCTIONS DE LA FITA**

*A.8.5.1*: Pour l'octroi de distinctions de la FITA et pour l'enregistrement des records du monde, la FITA peut reconnaître un certain nombre de tournois organisés par les Associations Membres, comme spécifié au paragraphe A.8.6.

*A.8.5.2*: Les distinctions sont octroyées lorsque l'archer établit, pour la première fois, un score donnant droit à une distinction lors de l'épreuve concernée.

*A.8.5.3*: Une seule récompense peut être demandée pour chaque score.

*A.8.5.3.1*: Dans la discipline du tir sur cible en plein air, il y aura des étoiles FITA (**FITA STAR**) en relation avec les scores obtenus lors d'une épreuve FITA, comme suit :

*A.8.5.3.2*: Pour la division "arc recurve", les étoiles seront sur un fond en forme de bouclier :

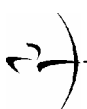
<b>FITA STAR - ARCS RECURVE</b>						
Etoile		Fond Noir	Fond Bleu	Fond Rouge	Fond or	Fond pourpre
H et D	1000	1100	1200	1300	1350	1400

*A.8.5.3.3*: Pour la division "arc compound", les étoiles seront sur un fond circulaire :

<b>FITA STAR - ARCS COMPOUND</b>						
Etoile		Fond Noir	Fond Bleu	Fond Rouge	Fond or	Fond pourpre
H et D	1000	1100	1200	1300	1350	1400

*A.8.5.3.4*: Cadets hommes, divisions arc recurve et arc compound :

<b>FITA STAR CADETS (Recurve et Compound)</b>						
Hommes	Etoile	Etoile sur fond Noir	Etoile sur fond Bleu	Etoile sur fond Rouge	Etoile sur fond Or	Etoile sur fond Pourpre
	1000	1100	1200	1300	1350	1400



- **VERT** : 20 secondes plus tard (10 secondes lors des matches), quand la couleur devient verte, le directeur des tirs donne 1 signal sonore afin d'autoriser le début des tirs.
- **JAUNE** : Ce signal signifie qu'il ne reste plus que 30 secondes avant la fin de la séquence de tir.
- **ROUGE** : Ce signal signifie que la séquence de tir est terminée (voir l'article B.5.4.) et 2 signaux sonores doivent retentir, indiquant la fin du tir, même si toutes les flèches de la volée n'ont pas été tirées. Les compétiteurs, qui sont encore sur la ligne de tir, doivent regagner leur position derrière la ligne d'attente. Les compétiteurs suivants peuvent occuper la ligne de tir et attendre que le feu passe au vert pour débiter leur séquence. La procédure sera répétée jusqu'à ce que tous les compétiteurs aient tiré.

Quand on doit tirer 6 flèches en deux volées de 3, la procédure est répétée avant d'aller marquer les points aux cibles.

Lorsque le feu rouge s'allume après une volée de 3, de 6 (ou deux volées de 3 flèches) ou 6 flèches (3 x 2 flèches de l'épreuve par équipes), selon les distances ou l'épreuve, 3 signaux sonores retentissent afin que les archers puissent commencer à enregistrer les scores.

*B.5.4.7.5* : Dès que la ligne de tir est laissée libre parce que tous les compétiteurs ont terminé de tirer leurs flèches avant la fin de la séquence, le signal approprié sera donné immédiatement.

**B.5.5** : Aucun compétiteur ne pourra occuper la ligne de tir tant que le signal approprié n'aura pas été donné.

*B.5.5.1* : 20 secondes, signalées par 2 signaux sonores, sont allouées aux archers pour quitter la ligne de tir et permettre aux concurrents suivants de gagner celle-ci au début de chaque volée, comme prévu au paragraphe B.5.4. Quand les feux sont utilisés, aucun compétiteur ne peut occuper la ligne de tir avant que le signal approprié ne soit donné.

*B.5.5.2* : Dans le cas d'un match individuel avec tir alterné, les deux archers se positionnent sur la ligne de tir (2 signaux sonores). Après 10 secondes, 1 signal sonore donnera le début de la séquence de 30 secondes pour le premier archer. Après le tir d'une flèche et l'affichage du score, 1 signal sonore donnera le début de la séquence de 30 secondes pour le deuxième archer. Les archers continueront alternativement jusqu'à ce que chacun ait tiré ses 3 flèches. Cette procédure est obligatoire dans l'épreuve finale des championnats du monde.

**B.5.6** : Si le tir est suspendu par le directeur des tirs pour une raison valable, le temps disponible sera réajusté :

*B.5.6.1* : 40 secondes ou 30 secondes par flèche seront accordées, sauf lors de l'épreuve olympique par équipes.

*B.5.6.2* : Dans l'épreuve olympique par équipes des championnats du monde, le décompte de temps sera réajusté en ajoutant 5 secondes au temps restant, au cas où une urgence arrêterait le tir durant plus de 5 secondes. Le tir reprendra depuis la ligne de tir.

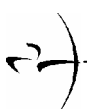
*B.5.6.3* : Dans l'épreuve olympique par équipes des autres tournois, 20 secondes par flèche seront accordées. Le tir reprendra depuis la ligne de tir.

## **B.6 L'ETABLISSEMENT DES SCORES**

**B.6.1** : Il doit y avoir suffisamment de marqueurs afin d'assurer qu'il y ait un marqueur pour chaque cible.

*B.6.1.1* : Ces marqueurs peuvent être des compétiteurs quand il y a plus d'un compétiteur par cible. Un marqueur doit être désigné à chaque cible

**Note** : quand les compétiteurs sont marqueurs, la double marque est obligatoire.



**B.6.2** : Aux distances de 90, 70 et 60m, l'établissement des scores se fera après chaque seconde volée de 3 flèches ou après chaque volée de 6 flèches.

**B.6.3** : Aux distances de 50 et 30m, l'établissement des scores se fera après chaque volée de 3 flèches.

**B.6.4** : Lors de l'éliminatoire de l'épreuve olympique, la valeur de la flèche sera donnée par l'archer. Si la cible n'est utilisée que par un seul archer, la valeur de la flèche sera confirmée par un arbitre. Les marqueurs doivent inscrire les valeurs de flèches sur les feuilles de marque dans l'ordre décroissant, selon les indications de l'archer concerné. Les autres archers de la cible doivent vérifier les valeurs annoncées. Un archer ne pourra appeler qu'un seul juge pour estimer la valeur d'une flèche.

**B.6.5** : Lors de l'épreuve éliminatoire de l'épreuve olympique par équipes, le score sera cumulé pour les 6 flèches par volée. Tous les compétiteurs peuvent aller aux cibles, mais un seul archer de la cible annoncera les points qui seront confirmés par un arbitre.

Les marqueurs doivent inscrire les valeurs de flèches sur les feuilles de marque dans l'ordre décroissant, selon les indications de l'archer concerné. Les autres archers de la cible doivent vérifier les valeurs annoncées.

**B.6.6** : Lors des matches par équipes, les scores seront cumulés en ordre décroissant pour les 6 flèches de chaque équipe. Tous les compétiteurs peuvent se rendre à la cible, mais un par équipe annoncera les points, sous le contrôle d'un juge.

**B.6.7** : Lors des épreuves finales de l'épreuve Olympique, la valeur des flèches sera déterminée et notée par le juge observateur marqueur dans l'ordre selon lequel elles sont tirées. Ces valeurs notées, non officielles, seront vérifiées par le juge de cible si cela est demandé au moment du marquage officiel à la cible. L'agent de l'archer / l'équipe adverse vérifiera la valeur des flèches proches de la ligne (cordon) sur la cible des adversaires. En cas de désaccord entre les deux agents des archers, le juge de cible prendra la décision finale. Pour vérifier le score, le juge de cible énonce les scores des flèches en ordre décroissant. Le juge marqueur et l'agent de l'athlète (équipe) vérifient la justesse des scores des flèches sur les feuilles de marque. Le juge de cible doit signer tout score modifié.

**B.6.8** : Dans le tir sur cible, les compétiteurs peuvent déléguer à leur capitaine d'équipe ou à un autre compétiteur de leur cible le pouvoir de marquer leurs points et de collecter leurs flèches, à condition qu'eux-mêmes ne se rendent pas aux cibles.

**B.6.9** : Le score d'une flèche est donné en fonction de la position de son tube dans le blason. Si le tube d'une flèche touche deux zones de couleur ou une ligne de séparation de zone, on doit compter la valeur la plus haute.

**B.6.10** : Ni les flèches, ni le blason, ne peuvent être touchés par quiconque avant que tous les scores n'aient été relevés et enregistrés.

**B.6.11** : Si plus de 3 (ou 6) flèches, appartenant au même archer ou plus de 6 flèches pour une même équipe, se trouvent dans la cible ou sur le sol dans les couloirs de tir, seules les 3 (ou 6) flèches ayant les valeurs les plus basses seront comptabilisées. Les archers (équipes) répétant cet incident peuvent être disqualifiés.

**B.6.12** : S'il manque une partie du blason incluant une ligne de division, ou à l'endroit où deux zones de couleur se rencontrent, ou si la ligne de division est déviée par une flèche, une ligne circulaire imaginaire sera tracée pour juger la valeur de la flèche qui pourrait toucher cette partie.

**B.6.13** : Tous les impacts de flèches doivent être correctement cochés, après que les scores aient été enregistrés et les flèches retirées de la cible.

**B.6.14** : La valeur des flèches, enfouies dans la cible et non visibles de l'extérieur du blason, sera uniquement donnée par un arbitre.

